

VITREUX (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome VI (1854)**

Vistrivicus, Wistrivicus, Wistruy,

Village de l'arrondissement de Dole ; canton, perception et bureau de poste de Gendrey ; succursale ; à 6 km de Gendrey, 23 de Dole et 74 de Lons-le-Saunier.

Altitude 239^m.

Le territoire est limité au nord par la rivière de l'Ognon qui le sépare de Bresilley, Montagney et Sornay (Haute-Saône), au sud par Ougney et Taxenne, à l'est par Ougney et à l'ouest par Pagney. L'Abbaye d'Acéy fait partie de la commune.

Il est traversé par la route départementale n° 11, de Dijon à Besançon, et par le chemin vicinal tirant à Bresilley ; par l'Ognon, les ruisseaux de Lauchère, de la Vèze et le canal du Moulin.

Le village est très agréablement situé contre le revers septentrional d'un coteau qui s'incline sur la rive gauche de l'Ognon. Les maisons, disposées sur les bords de la route de Besançon à Dijon, sont groupées, construites en pierre et couvertes en tuiles. Elles sont élevées d'un étage au-dessus du rez-de-chaussée.

Population : en 1790, 306 habitants ; en 1846, 376 ; en 1851, 397, dont 163 hommes et 234 femmes ; population spécifique par km carré, 50 habitants ; 94 maisons, savoir : dans la Grand'Rue, 48 ; dans la rue des Buis, 20 ; dans la rue de la Fontaine, 21, et à l'Abbaye d'Acéy, 3 ; 98 ménages.

État civil : Les plus anciens registres de l'état civil datent de 1889.

Vocabulaire : saint Léger.

Série communale à la mairie, microfilmée aux Archives Départementales, où Vitreux a reçu les cotes 5 E 151/1 à /10. La série du Greffe a reçu les cotes 3 E 1072 à 1076, 3 E 7593 à 7598, 3 E 3936, 3 E 8666, 3 E 9721 à 9723 et 3 E 13829. Tables décennales : 3 E 1212 à 1220.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 1171 à 1174, 2 Mi 524 et 525, 5 Mi 1173 et 1174, 2 Mi 1214, 2 Mi 2224 et 2225, 5 Mi 10 et 5 Mi 1183.

Les jeunes gens émigrent peu.

Cadastré : exécuté en 1818 : surface territoriale 785^h divisés en 3108 parcelles que possèdent 276 propriétaires, dont 166 forains ; surface imposable 700^h, savoir : 253 en terres labourables, 101 en bois, 71 en prés, 37 en vignes, 10 en friches, 3^h 33^a en sol et aisances de bâtiments, 3^h en jardins, 1^h 72^a en mares et 1^h 53^a en pâtures, d'un revenu cadastral de 47.455 fr.

Le sol est de trois natures différentes : la partie montagnaise est couverte de forêts ; la partie en côtes est emplantée de vignes, et la partie en plaine ne se compose que de terres et de prés.



Il est d'une médiocre fertilité et produit du froment, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du maïs, des légumes secs, des pommes de terre, beaucoup de fruits et de foin, des vins rouges et blancs d'une qualité ordinaire et difficiles à conserver, des fourrages artificiels, un peu de colza, de chanvre et de betteraves.

Le produit des céréales et du vin suffit à la consommation locale.

Le revenu réel des propriétés est de 2 fr. pour 0/0.

On élève dans la commune des bêtes à cornes et quelques porcs qu'on engraisse, des moutons et des chèvres.

On trouve sur le territoire du minerai de fer en grains, de la pierre ordinaire à bâtir et de la terre glaise propre à la fabrication de la tuile et de la brique.

Les habitants fréquentent les marchés de Dole, d'Auxonne et de Pontailler. Leur principale ressource consiste dans l'agriculture, la culture de la vigne et l'éducation du bétail.

Il y a à Vitreux un moulin à quatre tournants, un pressoir à manège et une tuilerie appartenant au sieur Bordet, qui occupe cinq ouvriers. Les produits en sont très estimés et s'exportent dans un rayon de 15 kilomètres. Les patentables sont : 1 aubergiste, 2 épiciers, 3 charpentiers, 1 bourrelier, 1 boucher et 1 marchand de poterie.

Biens communaux : une église avec un cimetière à l'entour ; un presbytère contigu au cimetière ; une maison commune construite en 1847, qui renferme la mairie, une salle de dépôt de la pompe à incendie, un corps de garde pour le gîte d'étape des troupes allant de Besançon à Auxonne, les logements de l'instituteur et de l'institutrice et les salles d'étude, fréquentées en hiver par 27 garçons et 28 filles ; une pompe à incendie, trois fontaines, un lavoir, 2 abreuvoirs et 104^h 87^a de friches, bois, terres et parcours, d'un revenu cadastral de 767 fr.

Bois communaux : 102^h 94^a ; coupe ann. 3^h 34^a.

Budget : recettes ordinaires 2.701 fr. ; dépenses ordinaires 2.639 fr.

NOTICE HISTORIQUE

Situé dans la riante vallée de l'Ognon, entre une colline et la rivière, Vitreux aurait un aspect plein d'attrait si les maisons étaient plus propres et les rues mieux entretenues. La voie romaine de Dijon à Besançon, qui traversait cette ville, inconnue dont Marpain, Dammartin, Champagny et Mutigney occupent la place, et qui longeait la somptueuse *villa* de Jallerange, découverte, vers 1768, par le professeur Seguin, passait dans ce village auquel elle donna probablement naissance. Son territoire, sur une grande surface, est parsemé de tuileaux à rebords, de fondations de murs, de marbres étrangers, de pavés et de mosaïques. Détruit par les barbares au III^e ou au IV^e siècle, Vitreux se releva promptement de ses ruines. Son église, dédiée à saint Léger, évêque d'Autun, dut être bâtie peu de temps après la mort de ce saint prélat et était déjà, en 1090, le centre d'une vaste paroisse qui avait dans ses dépendances Ougney, Pagny et Taxenne.

Abbaye de Notre-Dame d'Acey : en latin *Accinctum, Acinctum, Aceyum*. Des nombreuses colonies qui sortirent, sous le gouvernement de saint Lupicin, du monastère de Saint-Oyan-de-Joux, l'une d'elles vint s'établir à Thervay, dans l'étroit vallon qui reçut plus tard le nom de *Val Saint-Jean*. La maison fondée en cet endroit ne fut dans le principe qu'un modeste ermitage ; mais les seigneurs voisins ne tardèrent pas à l'enrichir de leurs libéralités. Frédéric, comte d'Amaous, par une charte datée du premier lundi des calendes de septembre de la dix-septième année du règne du roi Charles (Charlemagne), c'est-à-dire de l'année 783, donna à l'abbaye de Saint-Oyan-de-Joux, que gouvernait alors l'abbé Berthaud, tout ce qu'il possédait du chef de ses père et mère et même ce qu'il avait acquis en meix, maisons, curtils, églises, champs, vignes, prés, eaux, cours d'eau à Auxange, *Aussidingus*, Thervay, *Tincus* ? Gendrey, *Genrecus*,

Jallerange, *Jadangos* ?et autres lieux, et ne se réserva que la jouissance pendant sa vie de ses domaines de Pagney, *Pagniaco*, et d'Ougney, *Audinninco*. L'envahissement des possessions de ce prieuré pendant les désordres de l'anarchie féodale et les invasions normandes amenèrent la dispersion des moines, qui l'habitaient. Les religieux de Baume surent profiter des circonstances pour devenir propriétaires des églises de Vitreux, de Jallerange et du prieuré d'Estrabonne. Ils s'en firent confirmer la possession, en 1090, par le pape Urbain II, et en 1111 par l'archevêque de Besançon, sans se préoccuper des droits antérieurs de l'abbaye de Saint-Claude.



Deux frères, Constantin, prêtre, et Robert, résolus à rompre toutes liaisons avec le siècle, vinrent se réfugier dans le Val Saint-Jean, au milieu des masures encore debout de l'ancien prieuré bâti par les moines de Saint-Claude, pour y vivre en solitaires. Le bruit de leurs vertus ne tarda pas à attirer autour d'eux de nombreux prosélytes, et bientôt se forma une communauté qui éleva, en l'honneur de saint Jean-Baptiste, une basilique que l'archevêque Anséric consacra en personne, le 5 décembre 1127. L'année suivante, ce prélat attesta que Ponce, sire de Thervay, chevalier, ainsi que Guy et Gérard, ses frères, Ermengarde, sa mère, Thierry, Narduin, Hugues, Robert et Berthe, ses enfants, Narduin d'Auxange, Étienne, son fils, et Aimon de Pin, son cousin, avaient donné au prêtre Constantin, à son frère Robert et à leurs disciples, le lieu où était bâtie l'église de Saint-Jean-Baptiste, les droits d'usage nécessaires tant à eux qu'à leur bétail dans les forêts, pâturages, prés, moulins, et dans leurs autres possessions de Thervay et des deux villages de Colombier et d'Athéis, et que les donateurs avaient renoncé à exiger aucune dîme sur les fonds que les religieux cultiveraient de leurs propres mains ou feraient cultiver à leurs frais, à condition qu'ils participeraient à toutes les prières qui se feraient dans l'église. Par le même acte, les chanoines de l'église Saint-Jean-l'Evangéliste de Besançon renoncèrent, moyennant le cens annuel d'une livre de cire, à la dîme qu'ils étaient en droit de percevoir, comme patrons de l'église de Thervay, sur les terrains que les frères cultiveraient avec six bœufs. Albéric prononça l'anathème contre tous ceux qui oseraient attenter aux biens des religieux.

Le 18 des calendes de septembre 1133, le même prélat confirma le don fait à Constantin et aux autres moines résidant dans le Val Saint-Jean, près de la forêt de la Serre, par Narduin d'Auxange et ses fils, de plusieurs meix à Athéis. Le prieuré du Val Saint-Jean, fondé par Constantin, resta sous la dépendance de l'abbaye de Saint-Claude, mais il n'eut qu'une existence éphémère.

Une petite église, dédiée à Notre-Dame, s'élevait sur les bords de l'Ognon, au-dessus d'un tertre qui dominait toute la vallée. Thierry, clerc, qui la possédait à titre héréditaire, s'en démit entre les mains de l'archevêque Anséric, en 1134, et, de son consentement, ce prélat la donna à Guy, abbé de Cherlieu, pour y construire une abbaye de l'ordre de Cîteaux. Philippe fut envoyé de Cherlieu avec le titre d'abbé pour fonder l'abbaye d'Acey. Désirant favoriser cet établissement, Odon, abbé de Saint-Oyan-de-Joux, du consentement de son chapitre, renonça, en faveur de Philippe et des moines placés sous sa direction, à tout ce que son monastère possédait à Acey et à Ougney en terres, eaux, forêts et autres biens, sous la seule réserve d'un cens de cinq sols et à condition que si cette abbaye était ruinée ou quittait l'ordre de Cîteaux pour en embrasser un autre, la cession n'aurait nul effet.

Raynaud III, comte de Bourgogne, qui possédait avec Élisabeth, sa sœur, épouse de Hugues, comte de Champagne, de vastes domaines dans la vallée de l'Ognon du chef d'Étiennette de Vienne, leur aïeule, voulut être le principal bienfaiteur d'Acey. Il convoqua tous ceux de ses vassaux qui possédaient des biens autour de cette maison, tels que Gérard d'Estrabonne et ses fils, Hugues de Montmirey, Jérémie de Ruffey et Thierry, son fils, Gérard d'Ougney, sa sœur et ses neveux, Gérard et Ponce de Pouilley, neveux de Gérard d'Estvabonne, Guy de Pagney et ses frères, Guillaume d'Ougney et Ponce, son frère, Ulrich d'Arc, et tous ensemble ils donnèrent sans réserve ce qu'ils possédaient dans le district de l'abbaye en champs, prés, forêts et pêcheries. Pour soulager les frères du cens de cinq sols à payer à l'abbé de Saint-Claude, le comte Rainaud le prit à sa charge et y affecta des redevances que lui devaient Ulrich et Étienne de Salins et Dodon de Faramand d'Arbois.

Dès ce moment, les seigneurs multiplièrent leurs bienfaits à l'envie l'un de l'autre. En 1137, Humbert, archevêque de Besançon, eut à confirmer les donations faites par Guillaume de Pesmes, Gérard



d'Estrabonne, Guillaume et Gérard d'Ougney, Gérard de Pouilley, Narduin de Vaux, Humbert de Montagney, Narduin de Pin, Jérémie de Ruffey, Aimon de Rougemont, Ponce de Sornay, Odon de Chaumerenne, Odon, vicomte de Besançon, Hugues de Wassanges, Humbert d'Avrigney, Gérard de Malange, Gérard d'Arne, Thierry du Mouterot, et par plusieurs hommes libres de Thervay, de champs, prés, vignes, bois, pêcheries et droits d'usage et de pâturage dans leurs domaines.

Le comte Rainaud donna encore, en 1144, à l'abbé Philippe et à ses religieux, tout ce qu'il avait acquis de Narduin d'Auxange autour du château de Thervay, et dix meix qu'il possédait à Colombier.

Les moines, parfaitement au fait de la culture, qu'ils pratiquaient depuis l'origine, de leur institution, établirent des fermes et des bâtiments d'exploitation sur toutes leurs terres. L'empereur Frédéric-Barberousse, invité, en 1156, par l'abbé Lucas, successeur de Philippe, à confirmer les biens du monastère d'Acéy, put déjà énumérer les granges, *curix*, du Colombier, de Neuville, *Nova Villa*, de Montmorey et de la Fontaine Arlay.

Le pape Adrien étant mort en 1159, Alexandre III fut nommé pour son successeur ; mais, par l'influence de l'empereur Frédéric-Barberousse, on lui opposa un concurrent dans la personne de Victor IV. Les abbés de Cluny et de Cîteaux ayant refusé de reconnaître Alexandre, celui-ci excommunia tous les monastères de les deux ordres. Hugues de Montléry, abbé de Cluny, abdiqua et se retira au prieuré de Vaux-sur-Poligny où il mourut en 1164. Les religieux d'Acéy furent impitoyablement chassés de leurs cloîtres et dispersés. Les seigneurs du voisinage s'emparèrent de leurs domaines et en disposèrent en maîtres.

Le schisme ayant cessé en 1161, les moines purent rentrer dans leur maison, mais ils eurent bien des procès à soutenir pour recouvrer leurs biens envahis. Gérard de Thervay, Lambert de Gendrey, Guy de Pesmes et le chapitre de Saint-Jean de Besançon furent les plus récalcitrants à restituer ce qu'ils avaient pris. Le pape Alexandre III fut obligé d'intervenir, en 1171, pour menacer d'anathème les usurpateurs qui refuseraient de rendre ce qu'ils avaient usurpé pendant la durée du schisme.

Étienne I^{er} de Vienne, comte vassal de Bourgogne, sur le point de partir pour Jérusalem, donna à l'abbé Pierre, et à ses successeurs, deux montées de muire à prendre dans son puits de Lons-le-Saunier et une maison à Auxonne (1170). Gérard de Vienne, son frère, exempta les religieux d'Acéy de tout péage et du droit de vente et de tonlieu sur les terres de sa domination. Pendant la durée de son épiscopat (1170-1179), l'archevêque Eberard prit un soin extrême à apaiser toutes les querelles que les moines avaient avec leurs voisins au sujet des moulins, des viviers et des parcs pour les moutons, qu'ils établissaient en grand nombre ; à faire rendre les biens qu'on leur avait usurpés et même à provoquer de nouveaux dons.

Le pape Lucius III, par une bulle de l'an 1182, déclara prendre le monastère d'Acéy sous la protection de saint Pierre et la sienne, et voulut que la règle de saint Benoît de l'ordre de Cîteaux y fût perpétuellement observée. Il confirma la possession de ses biens en comprenant dans son énumération le lieu où était bâtie l'abbaye, le Val Saint-Jean, Courtiamble avec la pêche et l'usage dans les bois, la grange Ronde, les granges du Colombier et d'Athéis, la grange de la Fontaine Arlay, la forêt de Vaudenay, les granges de Montmorey et de Wassanges, plusieurs meix à Ougney, Avrigney, Vitreux et Pagney, Thervay, Colombier, la maison d'Auxonne et les muires données par le comte Étienne I^{er}, les exemptions de péage et de vente accordées par Gérard de Vienne. Il exempta l'abbé et sa maison de la juridiction de l'archevêque de Besançon et de l'ordinaire diocésain, et de toutes redevances envers eux, autorisa l'abbé élu à prendre possession de son siège et à faire ses fonctions lors même que l'archevêque refuserait de le bénir, et défendit, sous peine d'excommunication, à toutes personnes de commettre des meurtres, des larcins et des violences quelconques dans l'enceinte de l'abbaye et des granges qui en dépendaient.

Cette bulle venait à peine d'être publiée, que des étrangers se présentèrent à l'abbé pour lui demander l'hospitalité. Parfaitement accueillis pendant plusieurs jours, ces hommes payèrent la dette de la

reconnaissance par la plus noire ingratitude. Ils se jetèrent dans les étables, enlevèrent les bœufs, les chevaux, pillèrent la basse-cour, vidèrent les celliers, enfoncèrent les tonneaux de vin et laissèrent la maison sans provision aucune. A la suite d'une orgie dégoûtante, ces brigands se portèrent dans l'église et y commirent toutes sortes de profanations. Le pape Lucius chargea l'évêque de Langres et l'archevêque de Besançon de rechercher les coupables, d'excommunier tous les lieux où ils trouveraient un asile et les familles qui auraient le moindre rapport avec eux.



Les moines ne méritaient pas un traitement aussi indigne, car le bruit de leur conduite exemplaire s'était répandu si loin, que l'abbé d'un monastère de Hongrie ayant reçu, en 1187, du pape Grégoire VII, l'ordre formel de chasser les religieux de l'abbaye de Polisy qui y commettaient des *actes détestables*, pria l'abbé d'Acéy de lui envoyer quelques-uns de ses frères pour les remplacer. Le roi André II fut tellement satisfait de ces nouveaux venus, qu'il envoya, en 1225, 20 marcs d'argent à Acéy comme un témoignage de sa reconnaissance.

Odon, sire d'Apremont, donna, en 1205, à notre couvent, ses droits sur le prieuré de Bellefontaine ; mais le chapitre de Saint-Paul de Besançon s'empessa de les racheter (1207).

Otton II de Méranie portait un vif intérêt à cette maison. Il y fonda, en 1213, son anniversaire et celui de Béatrix, son épouse, en donnant une rente sur son éminage de Dole, et avait déterminé, l'année précédente, Ponce, Humbert, Aymon et Élisabeth de Moustier à renoncer, en faveur de l'abbaye, à toutes leurs prétentions sur le bac établi au port de Montagney.

Marguerite de Blois, sa belle-mère, par son testament de l'an 1220, institua pour ses exécuteurs testamentaires dans le comté de Bourgogne, l'abbé de Cherlieu et Pierre, son ami, abbé d'Acéy, auxquels elle donna le pouvoir de toucher sur les revenus de ses domaines 3000 livres, monnaie de Blois, pour en faire la distribution aux établissements qu'elle indiqua.

Le pape Honorius III, animé d'un attachement sans bornes pour l'ordre de Cîteaux, multiplia à l'infini ses faveurs aux monastères de cette congrégation. Après les avoir entièrement soustraits à la juridiction épiscopale et même à celle de ses propres légats, et à toutes les redevances abusives que les curés des paroisses exigeaient de chaque novice sous le titre de *mortuaires*, il les exempta de payer toutes dîmes, même les noales, et défendit à ses délégués qui séjourneraient dans quelques-unes de ces maisons de s'y faire servir d'autres aliments que ceux des religieux (1216-1227).

Jean de Chalon l'Antique fonda, en 1243, son anniversaire dans l'église d'Acéy, et légua à cet effet une rente annuelle de 100 sols.

Le comte palatin Otton V, étant à Gray pendant les calendes de juin 1294, confirma les différents dons faits à ce monastère par ses ancêtres, «en considération, dit-il, de ce que Hugues de Chalon et Alix, ses père et mère, sont inhumés dans l'abbaye de Cherlieu. »

Des traités faits avec Odon d'Estrabonne (1203), avec les habitants d'Ougney et de Vitreux, qui prétendaient avoir le droit de couper du bois dans la forêt de Vaudenay pour allumer les feux de la veille de la Saint-Jean-Baptiste (1214), avec les seigneurs de Montmirey, de Bresilley et d'Ougney, et des fondations d'anniversaires par Ulrich de Rochefort (1223), Poinçard, sire de Rans, sénéchal du comté (1294), et autres, remplissent les annales de l'abbaye pendant le XIII^e siècle.

Cette maison, qui semblait si riche au commencement du siècle suivant, était cependant écrasée de dettes usuraires. Le pape Jean XXII fut obligé, en 1316 et 1320, de nommer plusieurs fois des commissaires pour arrêter le cours des aliénations que faisaient les abbés et en prononcer la nullité.

La guerre que soutint, en 1336, le duc de Bourgogne contre les barons comtois confédérés, fut extrêmement fatale à Acéy. Le duc fit prendre dans les granges du couvent tous les bœufs, vaches, porcs et moutons qui s'y trouvaient pour nourrir son armée.



Dès le début des hostilités qui recommencèrent en 1347, Jean II, sire d'Oiselay, l'un des principaux révoltés, promit aux religieux de ne leur faire aucun mal et de les protéger même s'il le pouvait. Ces promesses de secours furent peu efficaces, car il ne put même défendre son château que les bourgeois de Gray prirent et saccagèrent.

Les bandes de routiers qui se répandirent, en 1363, dans la vallée de l'Ognon, mirent le comble à tous les maux précédents. L'abbaye d'Acéy fut rançonnée et pillée ; ses métairies restèrent désertes pendant plusieurs années.

La comtesse Marguerite de France, dans le but de réparer ces pertes, fonda, en 1368, dans l'église de ce couvent, l'anniversaire de Philippe de Rouvres et le sien, et donna 100 sols de rente à prendre sur son péage de Dole.

D'autres grandes fondations faites par Jeanne de Chamblay, dame d'Ougney (1367), Thiébaud de Rye, sire de Balançon (1368), et par Richard de Montagney, qui donna sa grande maison de pierre dite du *Sauvage*, rue Saint-Vincent, à Besançon (1387), apportèrent quelque adoucissement à la détresse des religieux.

Le bailli d'amont, jaloux de ce que l'abbé d'Acéy faisait exercer sa justice dans ses domaines situés au-delà de l'Ognon, par ses officiers, voulut défendre au bailli et au châtelain de l'abbaye de venir tenir leurs journées dans son district ; mais la duchesse douairière de Bourgogne, Marguerite de Bavière, déclara, par une charte de l'an 1421, que l'abbé avait le droit d'exercer la justice haute, moyenne et basse sur tous les sujets de son monastère, en quelque territoire qu'ils se trouvassent. Des sergents du duc Philippe-le-Bon étant venus peu de temps après, depuis Gendrey, gager les fermiers de la grange Ronde, furent condamnés à venir crier merci à genoux à la porte de l'église abbatiale.

Le calme que procura le règne long et glorieux du duc Philippe-le-Bon permit de réparer les désastres passés. L'autorité des abbés, puissamment affermie, rendit les sujets plus dociles et les seigneurs voisins moins impérieux. L'état florissant de l'agriculture amena l'abondance et la richesse dans l'abbaye. La mort de ce prince devint le signal de nouvelles calamités. Les impôts écrasants qu'exigea Charles-le-Téméraire et les levées d'hommes qu'il faisait pour soutenir ses guerres contre les Suisses, causaient des embarras et des pertes incalculables ; et cependant ces maux n'étaient rien, comparés à ceux qui allaient fondre sur le comté.

Au mois d'avril 1477, les troupes de Louis XI, sous les ordres de la Trémouille, se répandirent dans la vallée de l'Ognon, prirent Gendrey, Balançon, Ougney, Thervay, pillèrent l'abbaye d'Acéy et firent prisonnier l'abbé Jacques Albert, nommé quelquefois Jacques de Balerne. Toutes les métairies du monastère furent incendiées et les fermiers massacrés. Un désastre aussi terrible fut irréparable. "Vincent de Vers, qui fut nommé abbé peu de temps après la captivité de Jacques Albert, réunit les quelques religieux de sa maison que la guerre avait dispersés et vécut au milieu d'eux, pendant dix-sept ans, dans une extrême indigence.

Dès le commencement du XVI^e siècle, Hugues et Simon de Rye, seigneurs de Balançon, tout-puissants à la cour des souverains de Bourgogne, contestèrent à l'abbé ses droits de justice, de pêche, de chasse, d'usage et de pâturage, et semblaient vouloir anéantir cette maison pour s'emparer de ses dépouilles.

Laurent de Gorrevod, comte de Pont-de-Vaux, lieutenant-général du gouverneur et du maréchal de Bourgogne, fut obligé, en 1521, de donner aux religieux une lettre de sauvegarde pour les préserver de divers envahissements dont ils étaient menacés. Afin de les rassurer encore davantage, l'archiduchesse Marguerite les confirma, en 1530, dans tous leurs biens et privilèges.

L'abbé Laurent de Rancey et ses moines s'étant plaints à Charles-Quint de ce que « plusieurs leurs voisins tant gentilshommes que autres leur portant haine et malveillance se perforçoient en temps de guerre et hostilités à les travailler et à leur faire porter tous les travaux et dommages dont ils se peuvent adviser, logeant dans l'abbaye avec 15, 20, 30 chevaux et aussi dans leurs granges, prenant vivres et fourrages et les mettant à rançon, » l'empereur, par lettres patentes datées à Bruxelles, le 20 février 1545 (n. st.), défendit à ses gens de guerre de loger dans l'abbaye et d'exiger des religieux ni vivres, ni argent, ni foin, ni avoine.



L'invasion des armées d'Henri IV, en 1595, en Franche-Comté, sous les ordres de Tremblecourt, ne fut guère moins funeste à Acey que celle de Louis XI en 1477. Cette armée, qui comptait dans ses rangs une foule de protestants, dévasta avec acharnement les églises et les monastères. Les ravages qu'elle avait causés étaient loin d'être cicatrisés lorsque survinrent les guerres du XVII^e siècle. M. de Crécy, qui commandait en 1636 au château de Balançon, commença par faire prendre, dans la tuilerie de l'abbaye et ailleurs, tous les matériaux dont il avait besoin pour mettre cette forteresse en état de défense. Le général français la Meilleraye s'en étant rendu maître la même année, laissa un poste dans les cloîtres d'Acey. Les quatre cloches qui étaient dans le clocher de l'abbatiale furent descendues et brisées en morceaux. Les paysans des environs se ruèrent sur les granges et prirent tout ce qu'ils y trouvèrent. Les moines, qui étaient avant la guerre au nombre de six seulement, avaient pris la fuite ou étaient morts de la peste.

Lors de la seconde conquête de la province par Louis XIV, en 1674, les mêmes scènes se renouvelèrent. Le traité de Nimègue semblait promettre des jours plus prospères. De nombreux Savoyards étaient venus, en 1078, s'établir dans la vallée de l'Ognon comme fermiers ou colons. Les métairies sortaient de leurs ruines comme par enchantement, lorsqu'un incendie, survenu dans la nuit du 24 avril 1683, réduisit en cendres une grande partie des bâtiments du monastère et endommagea gravement l'église. Ce n'est qu'en 1759 que le produit de la coupe de la forêt de Vaudenay permit d'entreprendre la reconstruction des cloîtres et de réparer l'abbatiale. Les travaux furent terminés en 1768.

La révolution de 1789 dispersa les religieux, et leurs biens furent vendus en détail par l'Etat en 1791.

Abbés : Les listes publiées jusqu'à présent des prélats qui ont gouverné l'abbaye d'Acey sont si défectueuses, que nous croyons devoir en établir une nouvelle d'après les chartes qui ont passé sous nos yeux : Philippe, 1136-1144 ; Lucas, 1156 ; Guy, abbé d'Acey et de Cherlieu, 1157 ; Pierre, 1168-1171 ; Odon, 1179 ; Guy, 1188 ; Servius, 1195 ; Gauthier ou Vaucher, 1212-1219 ; Gauthier, 1251 ; Louis, 1256 ; Jean, 1258-1260 ; Hugues, 1270 ; Jean, 1293 ; Vernier, 1303 ; Aimé I^{er} de Rochefort, 1304 ; Vernier, 1305 ; Aimé de Rochefort, pour la seconde fois, 1306-1315 ; Besançon, 1316 ; Humbert de Sermange, 1320-1329 ; Nicolas de Sermange, 1359 ; Aimé, 1363-1372 ; Aimé II de Rochefort, 1380-1400 ; Étienne de Salins, 1405-1408 ; Jean de Rouvres, 1412-1422 ; Jean de Machefin, 1423 ; Pierre de Salins, 1423-1456 ; Jacques-Albert ou Arbert, 1462-1477 ; Vincent de Vers, 1480-1497 : étant devenu aveugle, il donna sa démission et mourut en 1504 ; Jacques de Dijon, 1498-1505 ; Pierre de Louhans, 1509-1522 : à cette dernière époque, il fut élu abbé du Miroir et mourut en 1525 ; Laurent de Rancey, 1522-1545 ; Louis de Rye, évêque de Genève et abbé de Saint-Claude 1545-1550 ; Philibert de Rye, aussi évêque de Genève et abbé de Saint-Claude, 1550-1559 ; Claude de Bauffremont, évêque de Troyes, 1560-1593 ; François de Rye, évêque de Césarée, haut-doyen de l'église cathédrale, puis archevêque de Besançon et aumônier de l'infante Isabelle, 1593-1637 ; Pierre-François-Ernest, baron de Mercy, qui résida avec sa sœur à Acey, depuis 1639 jusqu'en 1649 ; Laurent Outhenin, chanoine de Besançon, 1650-1672 ; Jean-François, comte de Croy, 1672-1725 : par son testament fait en cette dernière année, il légua 10.000 francs pour restaurer la maison dite du *Sauvage*, que l'abbaye possédait à Besançon ; Philippe de Saint-André-Vercel, 1725-1745 ; Claude du Chaylard, aumônier de la reine, 1767-1779 ; Claude-Gaspard de Lezay-Marnézia, comte de Lyon, nommé en 1779, fut le dernier titulaire de ce bénéfice. Jusqu'au XV^e siècle, l'abbé fut élu par les religieux et confirmé par l'abbé de Cîteaux. Dès cette époque, ce bénéfice a été donné en commende, soit par les papes, soit par les souverains de Bourgogne. L'abbaye d'Acey, fille de celle de Cherlieu, reconnaissait pour supérieur l'abbé de Clairvaux.



Biens : L'abbaye d'Acey possédait les granges du Val Saint-Jean, du Colombier, de Neuvelle, de la Portotte, de Wassanges-Dessus et Wassanges-Dessous, de Montmorey ; les forêts de Vaudenay, de la Vaivre et de Villershiver ; un bel hôtel à Besançon ; plusieurs maisons à Auxonne ; le patronage des cures d'Apremont, Salans, Champvans-lez-Gray, Pointre, Peintre et Montmirey ; deux tuileries, deux moulins, plusieurs fours banaux, des rentes sur les salines de Salins, moitié du bac de Bresilley, la pêche exclusive dans la rivière de l'Ognon sur une grande longueur, des meix avec la totale justice ou des dîmes à Bresilley, Bard, Morogue, Chancey, Chaumerenne, Avrigney, Courcuire, Thervay, Sermange, Flamerans, Apremont, Montmirey, Peintre, Champvans-lez-Gray, Malans, Malange, Authume, Auxange, Taxenne, Wriange, Vitreux, Sermange, Emagny, Montcley, Dampierre, Noiron, Mottey, Voufflanges, Byarne, Chevigny, Sornay, Augerans, Choyé, Champagny, Vitreux, Rouffange et Battonvillers. Les fermes de Wassanges-Dessus et Val Saint-Jean consistaient principalement en vignes. Au mois d'avril 1664, ces domaines furent partagés en trois lots : les deux premiers, avec tous les droits honorifiques, composèrent la mense abbatiale, et le dernier fut attribué aux religieux.

Bâtiments de l'abbaye : Ils étaient situés sur un coteau qui s'avance en pointe sur la rive de l'Ognon, et dominaient de tous côtés de ravissants paysages. La surface de l'enceinte de l'abbaye était de 5^h 50^a. Trois longues avenues, ombragées d'arbres et partant de Thervay, d'Ougney et de Vitreux, aboutissaient à une première cour close de murs, au centre de laquelle était une croix. Cette cour était un lieu d'asile pour tous les criminels. Du côté de la porte était une chapelle dédiée à saint Pierre ; de l'autre un bâtiment appelé la *Maison des Dames*, dans lequel étaient reçues les femmes qu'un pèlerinage, une affaire ou une visite de parents amenait auprès de l'abbaye, et au-devant une métairie appelée la grange de la *Porterie* ou de la *Portotte*. De la première cour, on pénétrait dans le parvis de l'église en passant sous une porte en forme de tour carrée servant de colombier ; à côté de cette porte était un petit bâtiment destiné au logement du portier. Les quartiers de l'abbaye étaient si nombreux, que chacun d'eux exige une description particulière.

Cloître : Il était de forme carrée et s'appuyait contre le mur septentrional de l'église. Quatre galeries, disposées autour d'un préau et éclairées par des arcades à plein cintre, reliaient entre elles les quatre ailes du cloître. Le centre du préau était occupé par un puits circulaire surmonté d'une toiture en bois que supportaient des colonnes où étaient placées les poulies. L'aile qui longeait l'église renfermait un grand dortoir pour les religieux, la chambre du prieur et une salle appelée la *Sacristie du dessus* ou le *Trésor*. Cette salle renfermait une trentaine de manuscrits très précieux. Sur une bible, qui passait pour être aussi ancienne que l'abbaye, étaient inscrits les noms de tous les bienfaiteurs de la maison et la date de leur mort. En 1759, les dortoirs furent divisés en cellules ou chambres particulières.

L'aile orientale contenait la salle capitulaire ou du chapitre, dans laquelle les moines s'assemblaient pour délibérer sur leurs affaires. Des colonnes et de nombreuses sculptures décoraient cette salle.

L'aile opposée aux dortoirs et à l'église renfermait au rez-de-chaussée les cuisines ; elles étaient voûtées et avaient des cheminées en forme de tour ; au premier étage étaient deux réfectoires dits le *réfectoire d'hiver* et le *réfectoire d'été*.

L'aile qui faisait face au chapitre servait au rez-de-chaussée de celliers ou magasins de provisions, et à l'étage de dortoirs pour les novices.

Au-dessous de tout le pourtour du cloître, régnaient des caves souterraines qui recevaient le jour par des vantaux s'ouvrant sur le pavé des portiques.

Un bâtiment, relié au réfectoire et faisant face à l'entrée, était appelé la *Maison des hôtes* et se composait de plusieurs chambres destinées à recevoir les hôtes qui visitaient les religieux pour affaires de l'église ou pour toute autre cause.

Infirmierie ou *quartier de l'ancien* : Entre l'aile orientale du cloître et la maison abbatiale, s'étendait un grand bâtiment terminé par une tour servant de pigeonnier. Le rez-de-chaussée était occupé par un jardinier et des serviteurs, et l'étage servait d'infirmierie pour les religieux malades et d'hospice pour ceux d'entre eux qui, ayant atteint un âge très avancé, ne pouvaient plus se passer de soins particuliers en raison de leurs infirmités. Ce bâtiment était précédé d'une cour close de murs.



Maison abbatiale : La première maison abbatiale d'Accey, ruinée par les troupes de Louis XI en 1477, était un peu plus rapprochée de l'église que celle qui lui succéda et fut consacrée au logement du fermier général. Une visite faite, en 1593, de ce second bâtiment, mentionne un grand nombre de chambres qui occupaient plusieurs étages. Il y avait la chambre du *maître d'hôtel*, celles des *cuisiniers*, des *secrétaires* ou *copistes*, la *chambre du commun*, l'*étude*, la *chambre de monsieur*, la *chambre de l'aumônier*, la *chapelle* et la *chambre Notre-Dame*, la *salle des chevaliers*, tout ornée de tableaux, notamment d'un beau portrait de l'empereur Charles-Quint ; la chambre de Santans, la chambre neuve, la grande salle ou le salon, la sommellerie, des cuisines, un cellier et des caves. De la maison abbatiale on descendait dans les parterres et les jardins disposés en terrasses, qui permettaient à la vue d'errer au loin sur les campagnes environnantes, malgré les murs de clôture dont la hauteur était de 16 pieds. Un couloir ou chemin couvert communiquait depuis la maison abbatiale à l'église.

A côté de ce chemin étaient les écuries pour loger les chevaux de l'abbé, des remises pour l'entrepôt de ses carrosses, des granges, des greniers et des fenils.

Les étables pour les brebis, les porcs, les juments, étaient près de la basse-cour. Un grand four voûté se trouvait à peu de distance du cloître et était attenant à la boulangerie.

Quartier de Rochefort : En se rapprochant de la rivière, on trouvait un joli petit bâtiment carré, renfermant une cave, un cellier, une cuisine, une chambre de domestique, quatre autres chambres et une grande salle, et à côté une étable et une remise, qui avait été bâti par la famille de Rochefort pour venir y résider quelquefois. A peu de distance était la maison du pêcheur.

Moulin et huilerie : A l'extrémité de l'enclos, les religieux avaient creusé, en 1144, un canal dérivé de l'Ognon par une écluse, et construit un moulin à deux tournants avec une huilerie et le logement du meunier. Gyboin et ses frères voulurent s'opposer d'abord à cette construction, sous prétexte qu'elle nuirait à leur moulin Armé, *molidinum armatum*, mais ils finirent cependant par renoncer à cette querelle.

Jardins et vergers : On entrait dans le jardin par une porte monumentale ornée d'un écusson représentant les armes de l'abbaye. Une grande allée, ombragée d'arbres et longue de 100 pieds, le divisait en deux parties. A côté et à l'extrémité étaient des vergers peuplés d'arbres à fruits de toutes espèces. Un espace était consacré exclusivement à la culture des plantes médicinales. Après le partage de 1664, et peut-être même déjà auparavant, on distinguait le jardin et le verger des religieux de ceux réservés exclusivement à l'abbé. Un mur de clôture, d'un mètre d'épaisseur, dont le pied baignait dans un fossé servant de vivier, entourait l'enclos.

Tuilerie : Une vaste tuilerie était bâtie au milieu du bois de Vaivre et se composait d'un fourneau, d'un hangar isolé et de la maison du tuilier en forme de pavillon.

Église abbatiale : L'église abbatiale d'Accey, dédiée à Notre-Dame, fut construite dans le cours du XII^e siècle et était l'une des plus belles et des plus vastes de Franche-Comté. Elle avait 209 pieds de longueur et 60 pieds de hauteur sous la clef de la voûte, et se composait d'une nef principale et de deux nefs collatérales, d'un transept carré au centre, renfermant dans chacun de ses bras deux chapelles, de deux chœurs pour les religieux, dits chœur d'été et chœur d'hiver, d'un sanctuaire, d'une sacristie renfermant le trésor et d'une autre renfermant les archives et servant de salle des comptes. Le pavé était formé de briques en terre cuite émaillée offrant des dessins et des tons très variés. Une grande rose sur le fronton, neuf fenêtres de chaque côté de la grande nef et d'autres s'ouvrant sur les nefs collatérales, deux roses au fond du chœur, éclairaient l'édifice et étaient ornées de vitraux de couleur.



Des piliers cantonnés de colonnes et de colonnettes séparaient la nef principale des collatérales et supportaient les arcades des travées. Tous les chapiteaux étaient parfaitement sculptés et représentaient des sujets très variés. Des stalles, un lutrin et un maître-autel en bois chargés de sculptures, des tableaux sur bois, des bas-reliefs, des statues en pierre de saint Bernard et de saint Laurent, un Christ aussi en pierre regardé comme miraculeux, une statue représentant la Vierge avec l'enfant Jésus sur ses bras, des mausolées, servaient de décorations au chœur. La chapelle de la Vierge et celle de tous les Saints étaient en grande vénération et étaient l'objet d'un pèlerinage constant. La sacristie contenait trois armoires portatives bardées de fers à *ouvrages*, qui renfermaient des calices d'or et d'argent, un reliquaire en ivoire, un autre en cristal et deux autres en argent, qui contenaient des reliques de saint Benoît, de saint Laurent et d'autres saints, ainsi qu'un fragment de la vraie croix. Les panneaux de toutes ces armoires étaient sculptés et peints à l'intérieur.

La façade de l'église était percée de trois portes s'ouvrant sur les nefs. Une tour carrée, surmontée d'une flèche qui fut renversée par un ouragan en 1740, précédait la grande nef. Elle renfermait quatre cloches. Une niche ouverte au-dessus du porche était décorée de la statue colossale du comte Rainaud III, considéré comme fondateur du monastère. Une corniche chargée de moulures couronnait les murs que soutenaient des contreforts.

Une foule de grands seigneurs avaient leurs tombeaux soit à l'entrée du chœur, soit dans les chapelles. La chapelle de Rye, surtout, magnifiquement décorée, en contenait plusieurs.

Parmi les mausolées les plus remarquables, on citait ceux de Jean de Rye, chevalier, seigneur de Balançon, maréchal du comté et gouverneur du duché de Bourgogne, qui testa le 22 février 1385 et voulut être inhumé au tombeau de ses père et mère ; de Thiébaud et d'Humbert, ses frères, et de Mathé de Rye, son neveu, seigneur de Neublans ; ceux d'un autre Mathé de Rye, qui, par son testament du 17 décembre 1417, voulut que 200 abbés, prieurs, prêtres et chapelains assistassent à ses funérailles ; de Béatrix de Vienne, son épouse, fille de Guy de Vienne, sire de Chevreau ; de Louise de Rye, dame de Poupet et d'Ougney ; d'Antoinette de Salins, morte en 1437, et de Jean de Rye, son époux, mort en 1462 ; de Jean de Rye, fils de ce dernier, mort en 1481, et de Louis de Rye, évêque de Genève et abbé de Saint-Claude, mort en 1549.

La chute de six bonnets de la voûte de la grande nef nécessita des réparations dont l'architecte Attiret donna le plan en 1656. Les nefs et le chœur furent réduits dans leur longueur. Au pavé en briques furent substituées des dalles ; les anciens vitraux disparurent pour faire place à des verres blancs ; les stalles, le lutrin, les tableaux sur bois, le maître-autel furent enlevés et remplacés par des boiseries modernes et un autel en marbre.

Les cloîtres subsistent encore. L'église tombe en ruine. La nef collatérale gauche, avec un croisillon du transept et les deux chapelles qui sont à la suite, sont seuls entretenus pour servir de chapelle.

M. l'abbé Bardenet, l'un des ecclésiastiques les plus recommandables du diocèse de Besançon, acheta, en 1829, l'abbaye d'Acéy où il mourut en 1844, à l'âge de 81 ans. Il y avait établi un pensionnat, tenu par des dames de Marie, qui fut très florissant. Cette propriété a été rachetée par la congrégation des Bénédictins, qui y a formé un établissement érigé le 2 février 1854 en titre de prieuré. Le personnel de cette maison se compose de cinq religieux de chœur et de six frères convers. Leur but est la prière et l'étude des sciences, des lettres et des arts. On remarque dans le collatéral de gauche de la chapelle, le buste de l'abbé Bardenet.

Chapelle de Notre-Dame-des-Bois : Les anciennes abbayes avaient presque toutes, en dehors de leurs enceintes, des chapelles que leur éloignement, leur fondation postérieure ou toute autre cause n'avait pas permis de joindre au couvent. C'est ainsi que les dames de Montmartre avaient sous leur dépendance la

chapelle du Martyr, située sur le revers méridional de la montagne, et celle de Notre-Dame-de-Lorette. A Saint-Denis, il en était ainsi pour la chapelle de Saint-Rémy, hors les murs de la ville. L'abbaye d'Accey avait deux chapelles de cette nature, l'une près de leur ferme de Wassanges, dédiée à saint Aubin, et l'autre dans le bois de Vaudenay, dédiée à Notre-Dame, où se trouvait la statue d'une Vierge miraculeuse en grande vénération dans le pays et objet d'un pèlerinage très fréquenté. Voici la légende sur cette madone, telle que la rapporte M. Marquiset : « Il y a déjà bien longtemps qu'un bûcheron, voulant abattre un chêne dans la forêt de Vaudenay, s'aperçut, à son grand étonnement, que sa hache, quoique fraîchement aiguisée, ne pouvait presque pas entamer cet arbre rebelle ; puis à chaque nouveau coup, il entendait un faible gémissement que l'écho répétait avec peine. Effrayé de ce prodige, notre homme alla chercher au village un de ses amis qui passait pour un esprit-fort. Celui-ci s'engagea par serment à abattre le chêne mystérieux, dût-il y employer le reste de ses jours. Il mit donc la main à l'œuvre. Après trois journées d'un travail opiniâtre, il était à peine parvenu au centre de l'arbre, quand tout à coup un éclat se détachant, il vit au cœur du chêne une niche resplendissante de lumière et au milieu la statue de la Vierge, tenant entre ses bras son divin fils. Aussitôt le bûcheron, la tête prosternée, rendit gloire à Dieu, demanda pardon de ses péchés et courut au monastère annoncer le miracle dont il avait été témoin. Alors les moines vinrent en procession retirer la Vierge du séjour qu'elle avait choisi et la portèrent en triomphe au couvent ; mais quel fut l'étonnement général quand on apprit que, pendant la nuit même, la statue avait quitté l'abbaye pour retourner dans son ancienne demeure. La Vierge ayant ainsi manifesté sa volonté de ne pas quitter le chêne qui l'abritait, les moines ne persistèrent plus dans leur premier dessein ; mais environ un siècle après, l'arbre tombant de vétusté, ces religieux résolurent une seconde fois de la transporter dans leur église ; elle s'enfuit de rechef et le lendemain on la retrouva dans son arbre. Alors, et c'était en 1561, le père Laurent Varin, prieur du monastère, fit construire, sur l'emplacement qu'avait occupé le chêne divin, une petite chapelle où se rendaient en foule les âmes pieuses pour se recommander à la Mère de Dieu. »



Le souvenir de la tradition s'effaça peu à peu pour se perdre bientôt tout à fait. Aux jours de fêtes de la Vierge et principalement le 15 août, des bateleurs et des joueurs de violon venaient s'établir à la porte de l'oratoire. Des danses se formaient sur la pelouse et dégénéraient en scènes scandaleuses. Le préfet du Jura, instruit de ces désordres, ordonna, le 15 janvier 1812, de raser la chapelle. La Notre-Dame-du-Bois fut conduite processionnellement, le 1^{er} mars suivant, dans l'église de Vitreux. Des ruines amoncelées sous des ronces rappellent seules l'existence de ce monument.

Église de Vitreux : L'église de Vitreux est dédiée à saint Léger, dont on célèbre la fête le 2 octobre, et se compose d'une nef, d'un sanctuaire de forme octogonale, d'un clocher à côté de la nef, sous lequel est une chapelle, et d'une autre chapelle à droite de la nef. La partie inférieure de cet édifice s'étendait autrefois jusqu'au presbytère actuel et paraît dater du XII^e siècle. La partie à la suite de la précédente a été construite au XV^e siècle. Le chœur ne date que du siècle dernier. La chapelle de droite porte la date de 1616, et le clocher celle de 1653. La nomination du curé appartenait au prieur de Mouterot-lez-Estrabonne.

On remarque dans cette église la statue miraculeuse de Notre-Dame-du-Bois, trois bas-reliefs représentant le martyr de saint Laurent et les fondateurs de l'abbaye d'Accey, des reliques de la vraie croix provenant toutes de ce monastère, celles de saint Léger, évêque, de saint Étienne, pape, et de saint Donat, archevêque de Besançon ; un beau tableau peint sur bois, représentant le rosaire, et une chaire à prêcher décorée de personnages et d'ornements sculptés par un religieux retiré à Gendrey, peu avant 1789.

Seigneurie : Vitreux dépendait en toute justice de la seigneurie de Gendrey. Les religieux d'Accey y percevaient la dîme des vendanges à raison de 9 pintes par queue, et exerçaient la justice haute, moyenne et basse sur tous les domaines qui dépendaient de leur maison. Il y avait un fief de mairie qui fut possédé successivement par une famille noble de nom et d'armes, par la maison de Rye, Jean-Étienne de Mayrot (1721), M. Loberot, et enfin par M. Pautenet de Vereux. M^{elle} Joséphine Pautenet de Vereux, qui habite Besançon, possède encore la maison seigneuriale qui dépendait de ce fief.

Bibliographie : Archives de la préfecture du Jura. — Annuaire du Jura, année 1841. — Statistique de l'arrondissement de Dole, par M. Marquiset.